

# CHAMPIONNAT NOUVELLE-AQUITAINE PAR EQUIPES MID-AMATEURS DAMES 1<sup>ère</sup> DIVISION

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

### **I – CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- **POUR LES CLUBS** : Cf. Règlements Généraux du Vade-Mecum Sportif 2018
- **POUR LES MEMBRES DES EQUIPES** : Cf. Règlements Généraux du Vade-Mecum Sportif 2018. Ouvert aux joueuses nées le **25 mai 1988 ou avant**.

### **II – FORME DE JEU**

Interclubs par équipes de 8 équipières au maximum (4 joueuses).

① **Phase de qualification** : 1<sup>er</sup> jour  
4 simples / stroke play / 18 trous  
Les 3 meilleurs scores sont retenus.

② **Phase finale pour le titre** :  
1 foursome et 2 simples consécutifs / match play  
Les 4 premières équipes jouent pour le titre : **1 v 4 et 2 v 3**  
2<sup>ème</sup> jour matin : ½ finales  
2<sup>ème</sup> jour après-midi : finale

③ **Phase finale pour les barrages** :  
1 foursome et 2 simples consécutifs / match play  
Les 8 dernières équipes jouent pour le maintien en élimination directe : **5 v 12 ; 6 v 11 ; 7 v 10 ; 8 v 9**  
2<sup>ème</sup> jour : barrages

Les 4 équipes ayant perdu leur barrage joueront en Promotion en 2019.

### **III – ENGAGEMENT**

• Confirmation de participation et d'inscription des joueuses sur Internet <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 18 mai 2018 à minuit**.

• Les droits d'inscription s'élèvent à **180 € par équipe** et seront **à payer par chèque à la Ligue Nouvelle-Aquitaine**. Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait après la date limite d'inscription des équipières restera acquis à la Ligue.

### **IV – PRIX**

Une Coupe challenge est confiée pendant un an au club vainqueur. Souvenirs offerts par la Ligue aux vainqueurs et finalistes.